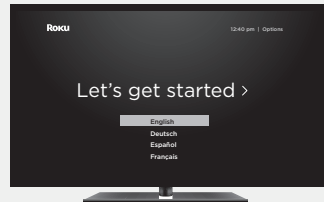


5



STEP 5: On-screen setup and activation

Follow the instructions on your TV screen.



Activate your streaming player by using your computer or smartphone to link to a Roku account.

IMPORTANT: Make sure you type **roku.com/link** into the browser being careful not to misspell or add extra characters. Typing this incorrectly may take you to fraudulent websites.

Common questions

Why do I need to create a Roku account?

Before you can start streaming, channels must be downloaded and installed on your streaming player. To accomplish this, your streaming player must be linked to a Roku account. With a Roku account, not only can you add channels from the Roku Channel Store, but you can also manage your subscriptions, view your purchase history, and update payment method. For more information, visit go.roku.com/whyaccount

Why do I need to enter a credit card?

Saving a payment method makes it easy to rent or buy movies on demand, subscribe to popular services, and enroll in free trials. Charges will not be made without your authorization. For more information, visit go.roku.com/paymenthelp

What should I do if my streaming player is not connecting to my wireless network?

Your streaming player connects to your wireless network the same as your laptop or smartphone. If these other devices can access the internet, then your streaming player should be able to do the same. Make sure to select the same network name, and enter the same password you use with the other devices. Remember that passwords are case-sensitive and easy to enter incorrectly. For more help, visit go.roku.com/wireless

Can I take my Roku streaming player with me when I travel?

Yes. You can bring your streaming player and watch your favorite entertainment when you travel. Remember to also bring the power adapter, remote and any cables you use to connect your streaming player at home, and make sure your destination has a good internet connection. You will also need a computer or smartphone with wireless capabilities and a web browser to help get your streaming player connected to the network. For more details, visit go.roku.com/travelwithroku

Need more help getting started?

go.roku.com/rssplus



Video
tutorials



Wireless
help

Getting the most out of your Roku streaming player.

go.roku.com/usingroku



Add
channels



Mobile
app

Tips, what's streaming for free and more...

blog.roku.com



Roku Blog



ROKU® Streaming Stick®+



Quick Start Guide

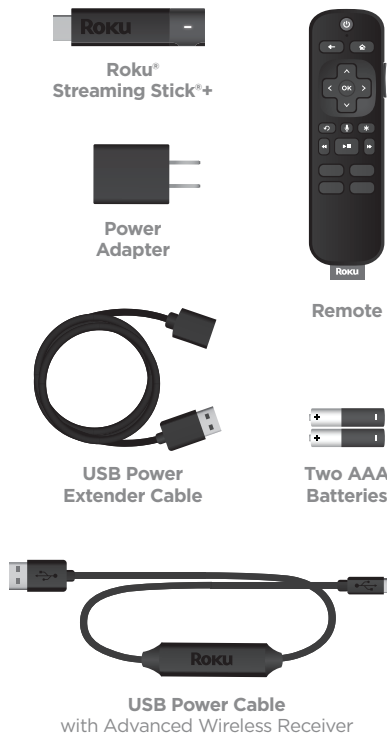
ROKU

© 2017 Roku, Inc. All rights reserved. ROKU and the ROKU logo are the registered trademarks of Roku, Inc.

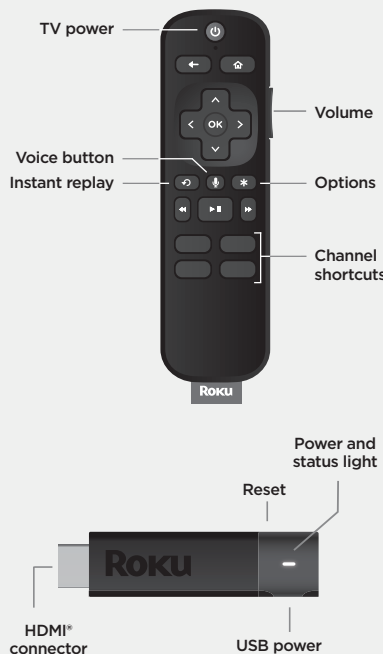


4100000391-MP1

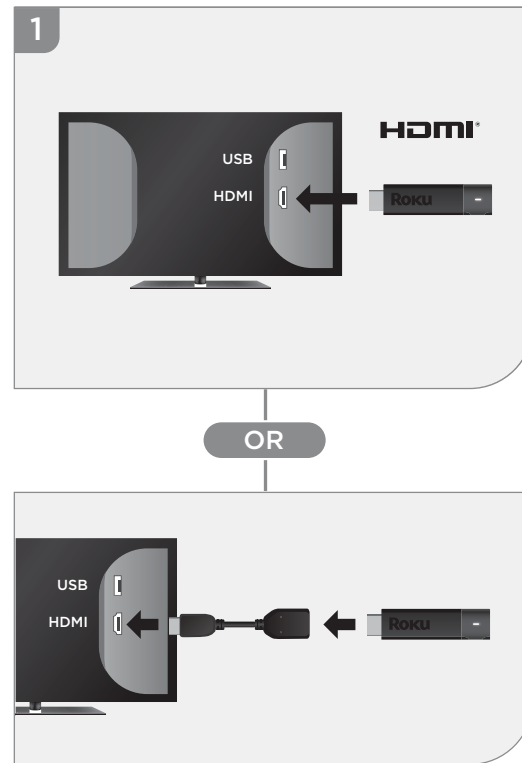
What's included



Features



Setup

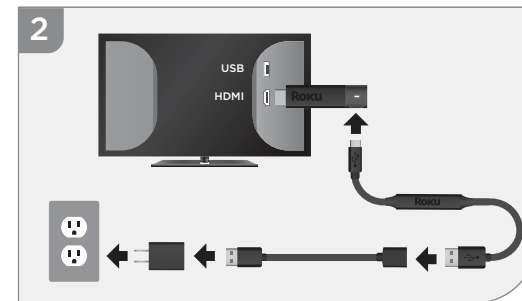


STEP 1: Connect to TV

HDTVs:
Plug your streaming player into an HDMI® port on your TV.

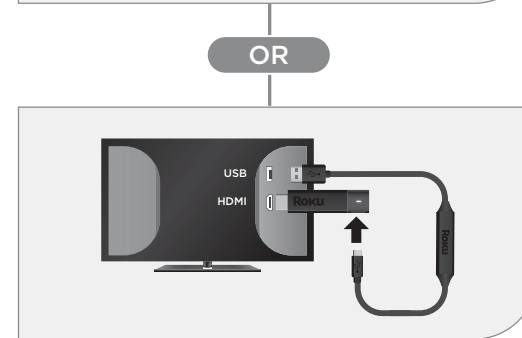
4K and HDR TVs:
To stream 4K or HDR, choose an HDMI port that supports **HDCP 2.2**. For help determining which port supports HDCP 2.2, visit [go.roku.com/hdcp](https://www.roku.com/hdcp)

Doesn't fit?
Order a free HDMI extender cable at [my.roku.com/HDMI](https://www.roku.com/HDMI)



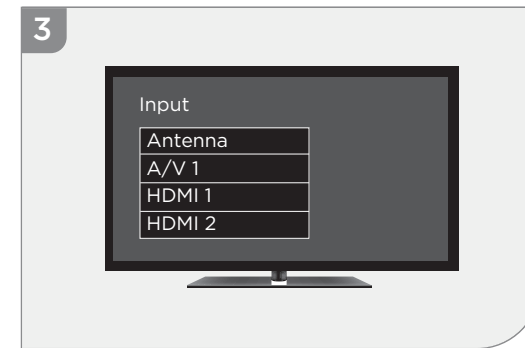
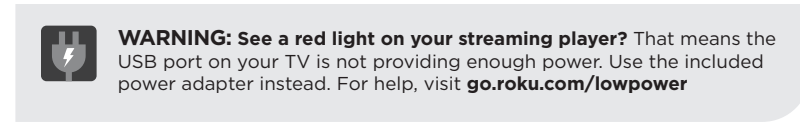
STEP 2: Connect to power

For the best streaming experience, use the included USB power cable, power extender cable and power adapter to connect your streaming player to a wall outlet.



Or use the included USB power cable to connect to the USB port on your TV.

NOTE: Not all TV USB ports provide enough power.



STEP 3: Power on TV and select input

Use your TV remote to power on your TV and select the input you used to connect your streaming player.

For help on how to select the correct input, visit [go.roku.com/selectinput](https://www.roku.com/selectinput)



STEP 4: Insert batteries

On the back side of the remote, slide open the battery cover. Insert included batteries placing the negative (-) ends in first.

Your remote should pair with your streaming player automatically. For help pairing your remote, visit [go.roku.com/remotehelp](https://www.roku.com/remotehelp)

lecteur, incluant mais sans s'y limiter le logiciel, les applications, les programmes, l'installation ou la configuration du lecteur. Sont également exclus du champ d'application de la garantie du dispositif de commande à distance tous les problèmes liés au service fourni par votre fournisseur de services Internet, y compris toute interruption de service et les modifications apportées aux conditions du service, aux offres ou à la forme. La présente garantie exclut les dommages découlant des actes de la nature, des accidents, du mauvais usage, de l'abus, de la négligence, de l'utilisation commerciale, de la modification de votre dispositif de commande à distance ou des dommages causés par d'autres appareils, par une mauvaise utilisation ou un mauvais entretien, par des fluctuations du voltage ou par une tentative de réparation par une personne ou un établissement non autorisé par Roku à réparer votre dispositif de commande à distance. La présente garantie ne vise pas les consommables (comme les fusibles et les piles). Roku n'assume aucune responsabilité à l'égard des données ou de l'information enregistrées sur un média ou le matériel du dispositif de commande à distance envoyé à des fins de réparation.

DANS LA MESURE OÙ LA LOI APPLICABLE L'AUTORISE, LE PRÉSENT ARTICLE A ÉTABLI L'UNIQUE OBLIGATION DE ROKU AINSI QUE VOTRE RECOURS EXCLUSIF EN CAS DE VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE; LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DE VOTRE DISPOSITIF DE COMMANDE À DISTANCE N'A PAS POUR EFFET DE RÉINITIALISER LA PÉRIODE DE GARANTIE INITIALE; ET EN CAS DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT DE VOTRE DISPOSITIF DE COMMANDE À DISTANCE, SI VOUS AVEZ RENONCÉ À LA GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE RELATIVE AU DISPOSITIF DE COMMANDE À DISTANCE INITIAL, VOUS RENONCEZ ÉGALEMENT À LA GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE RELATIVE AU DISPOSITIF DE COMMANDE À DISTANCE RÉPARÉ OU REMPLACÉ. LES LIMITATIONS SUSMENTIONNÉES SONT ASSUJETTIES AUX LOIS LOCALES APPLICABLES ET VOUS POURRIEZ AVOIR DES DROITS ADDITIONNELS VARIANT D'UN TERRITOIRE À L'AUTRE.

Réclamations aux termes de la garantie Les demandes de réparation du dispositif de commande à distance aux termes de la garantie doivent être effectuées pendant la période de garantie applicable. Vous devez d'abord obtenir un numéro d'autorisation de retour (« NAR ») auprès du Service à la clientèle de Roku. Les NAR expirent trente (30) jours après leur émission. Roku peut tenter de résoudre le problème avant d'émettre un NAR. Veuillez être prêt à fournir des renseignements supplémentaires au besoin. Une fois qu'un NAR a été obtenu, vous devez expédier votre dispositif de commande à distance, fret payé d'avance, avec la preuve d'achat et tous les accessoires, soit dans l'emballage original ou un emballage qui offre le même degré de protection, au centre de distribution autorisé de Roku indiqué par le Service à la clientèle de Roku. Le défaut de retourner les accessoires pourrait entraîner un retard ou la facturation de l'accessoire manquant, ou les deux.

Important : lors de l'envoi d'un NAR, veuillez indiquer les renseignements suivants avec votre demande : (a) nom et numéro de série du produit, (b) description du problème, (c) version

logicielle (voir le menu « Settings ») (Réglages) du dispositif de commande à distance), (d) date et lieu d'achat et (e) adresse de retour valide (les cases postales ne sont pas acceptées). Veuillez vous rendre à l'adresse support.roku.com pour obtenir des conseils additionnels sur le dépannage et communiquer avec le Service à la clientèle de Roku en ce qui concerne les dispositifs de commande à distance vendus aux États-Unis.

B. CANADA seulement

Garantie limitée

En ce qui concerne un dispositif de commande à distance acheté et livré aux utilisateurs finaux au Canada, Roku garantit que le matériel du dispositif de commande à distance est exempt de vices de matériaux ou de fabrication pendant une période d'un (1) an à compter de la date de l'achat par l'acheteur initial (en fonction de la date indiquée sur le reçu de vente applicable) si le dispositif de commande à distance est utilisé conformément à la documentation à l'intention de l'utilisateur fournie avec le dispositif de commande à distance, et **ÉTANT ENTENDU QUE LA LIMITATION SUIVANTE N'EST PAS APPLICABLE AUX ACHÉTEURS QUI SONT DES RÉSIDENTS DU QUÉBEC ET VISÉS PAR LA LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR (QUÉBEC) (LES « RÉSIDENTS DU QUÉBEC »)**, la présente garantie n'est offerte qu'à l'acheteur qui a initialement acheté le dispositif de commande à distance auprès de Roku ou auprès de l'un de ses revendeurs ou distributeurs autorisés. Si Roku juge que le matériel du dispositif de commande à distance est défectueux, Roku peut le réparer ou le remplacer par une nouvelle unité ou par une unité remise à neuf. La phrase suivante ne s'applique pas aux résidents du Québec : si la période de garantie applicable a expiré, nous vous retournerons le dispositif de commande à distance à vos frais. De plus amples renseignements sur la garantie figurent à l'adresse support.roku.com.

Cette garantie est spécifique au dispositif de commande à distance et ne couvre pas le lecteur, incluant mais sans s'y limiter le logiciel, les applications, les programmes, l'installation ou la configuration du lecteur. Sont également exclus du champ d'application de la garantie du dispositif de commande à distance tous les problèmes liés au service fourni par votre fournisseur de services Internet, y compris toute interruption de service et les modifications apportées aux conditions du service, aux offres ou à la forme. La présente garantie exclut les dommages découlant des actes de la nature, des accidents, du mauvais usage, de l'abus, de la négligence, de l'utilisation commerciale, de la modification de votre dispositif de commande à distance ou des dommages causés par d'autres appareils, par une mauvaise utilisation ou un mauvais entretien, par des fluctuations du voltage ou par une tentative de réparation par une personne ou un établissement non autorisé par Roku à réparer votre dispositif de commande à distance. La présente garantie ne vise pas les consommables (comme les fusibles et les piles). Roku n'assume aucune responsabilité à l'égard des données ou de l'information enregistrées sur un média ou le matériel du dispositif de commande à distance envoyé à des fins de réparation. La présente garantie exclut les dommages découlant des actes de la nature, des accidents, du mauvais usage, de l'abus, de

la négligence, de l'utilisation commerciale, de la modification de votre dispositif de commande à distance ou des dommages causés par d'autres appareils, par une mauvaise utilisation ou un mauvais entretien, par des fluctuations du voltage ou par une tentative de réparation par une personne ou un établissement non autorisé par Roku à réparer votre dispositif de commande à distance. La présente garantie ne vise pas les consommables (comme les fusibles et les piles). Roku n'assume aucune responsabilité à l'égard des données ou de l'information enregistrées sur un média ou le matériel du dispositif de commande à distance envoyé à des fins de réparation.

ÉTANT ENTENDU QUE LES LIMITATIONS SUIVANTES NE SONT PAS APPLICABLES AUX RÉSIDENTS DU QUÉBEC. DANS LA MESURE OÙ LA LOI APPLICABLE L'AUTORISE, LE PRÉSENT ARTICLE B ÉTABLI L'UNIQUE OBLIGATION DE ROKU AINSI QUE VOTRE RECOURS EXCLUSIF EN CAS DE VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE; LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DE VOTRE DISPOSITIF DE COMMANDE À DISTANCE N'A PAS POUR EFFET DE RÉINITIALISER LA PÉRIODE DE GARANTIE INITIALE; ET EN CAS DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT DE VOTRE DISPOSITIF DE COMMANDE À DISTANCE, SI VOUS AVEZ RENONCÉ À LA GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE RELATIVE AU DISPOSITIF DE COMMANDE À DISTANCE INITIAL, VOUS RENONCEZ ÉGALEMENT À LA GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE RELATIVE AU DISPOSITIF DE COMMANDE À DISTANCE RÉPARÉ OU REMPLACÉ. LES LIMITATIONS SUSMENTIONNÉES SONT ASSUJETTIES AUX LOIS LOCALES APPLICABLES ET VOUS POURRIEZ AVOIR DES DROITS ADDITIONNELS VARIANT D'UN TERRITOIRE À L'AUTRE.

Réclamations aux termes de la garantie Les demandes de réparation du dispositif de commande à distance aux termes de la garantie doivent être effectuées pendant la période de garantie applicable. Vous devez d'abord obtenir un NAR auprès du Service à la clientèle de Roku. Les NAR expirent trente (30) jours après leur émission. Roku peut tenter de résoudre le problème avant d'émettre un NAR. Veuillez être prêt à fournir des renseignements supplémentaires au besoin. Une fois qu'un NAR a été obtenu, vous devez expédier votre dispositif de commande à distance, fret payé d'avance, avec la preuve d'achat et tous les accessoires, soit dans l'emballage original ou un emballage qui offre le même degré de protection, au centre de distribution autorisé de Roku indiqué par le Service à la clientèle de Roku. Le défaut de retourner les accessoires pourrait entraîner un retard ou la facturation de l'accessoire manquant, ou les deux.

Important : lors de l'envoi d'un NAR, veuillez indiquer les renseignements suivants avec votre demande : (a) nom et numéro de série du produit, (b) description du problème, (c) version logicielle (voir le menu « Settings ») (Réglages) du dispositif de commande à distance), (d) date et lieu d'achat et (e) adresse de retour valide (les cases postales ne sont pas acceptées). Veuillez vous rendre à l'adresse support.roku.com pour obtenir des conseils additionnels sur le dépannage et communiquer avec le Service à la clientèle de Roku en ce qui concerne les dispositifs de commande à distance vendus au Canada.

Avis juridiques additionnels

A. CANADA SEULEMENT

Déclaration d'Industrie Canada

Cet appareil conforme aux normes d'Industrie Canada est exempté des normes radioélectriques. Son fonctionnement est lié aux conditions suivantes : 1) cet appareil ne doit pas causer d'interférence et (2), cet appareil doit accepter toutes les interférences, y compris les interférences pouvant nuire au bon fonctionnement de l'appareil.

Le fonctionnement de l'appareil à la bande de fréquence 5150-5250 MHz est conçu uniquement pour une utilisation à l'intérieur, afin de réduire la possibilité d'une interférence dommageable aux systèmes mobiles de satellite utilisant une même chaîne.

Cet équipement répond aux limites établies par l'IC RSS-102 quant à l'exposition aux radiations pour un environnement non contrôlé.

B. ÉTATS-UNIS SEULEMENT

Déclaration de la Commission fédérale des communications (FCC) sur les interférences Cet appareil a été testé et déclaré conforme aux limites pour appareils numériques de classe B, selon la section 15 des règlements de la FCC. Ces limites ont été conçues pour assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet appareil génère, utilise et peut émettre de l'énergie de radiofréquence et peut, en cas d'installation et d'utilisation non conformes aux instructions, causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, rien ne garantit l'absence d'interférences dans une installation particulière. Si cet appareil cause des interférences nuisibles à la réception des signaux de radio ou de télévision, ce qui peut être déterminé en allumant ou en éteignant l'appareil, l'utilisateur est invité à essayer de corriger ces interférences par l'un des moyens suivants :

Réorientez ou repositionnez l'antenne de réception.

Augmentez la distance entre l'appareil et le récepteur.

Branchez l'appareil sur un circuit électrique différent de celui où le récepteur est branché.

Contactez le revendeur ou un technicien radio/TV qualifié pour obtenir de l'aide.

Cet appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC. Le fonctionnement est assujéti aux deux conditions suivantes : (1) le présent appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) il doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles susceptibles de causer un fonctionnement non désiré.

Avertissement de la FCC : tout changement ou toute modification non expressément approuvé(e) par la partie responsable de la conformité peut annuler l'autorité de l'utilisateur à utiliser cet appareil.

Le fonctionnement IEEE 802.11b ou 802.11g de ce produit aux États-Unis se limite au microprogramme des chaînes 1 à 11. Utilisation de la radio sans fil : cet appareil est limité à une utilisation intérieure lorsqu'il fonctionne sur la bande de fréquence de 5,15 à 5,25 GHz.

REMARQUE IMPORTANTE :

Déclaration de la FCC sur l'exposition aux rayonnements : Cet équipement répond aux limites établies par la FCC quant à l'exposition aux radiations pour un environnement non contrôlé. Cet émetteur ne doit pas être placé ni fonctionné conjointement avec toute autre antenne ou tout autre émetteur. La disponibilité de certaines chaînes précises ou de bandes de fréquence de fonctionnement est différente d'un pays à l'autre et est déterminée par un microprogramme à l'usine, afin de répondre aux exigences quant à la destination prévue en vue de l'utilisation. L'utilisateur final n'a pas accès à la configuration de la programmation.

support.roku.com

Roku® Remote Important Product Information

United States and Canada
(English Version)

Introduction

The Roku Remote which accompanies this Important Product Information ("Remote") provides you with the ability to control your compatible Roku streaming player ("Player"). All you need to do is set up a Roku account, activate your Player and pair your Remote with the Player as set forth in the Quick Start Guide for your Player.

Safety Precautions/Use & Handling

To help ensure safe and enjoyable operation of the Remote, please follow these guidelines:

Observe all warnings, precautions and instructions.

Do not operate the Remote using any vigorous or forceful motions or gestures.

Keep the Remote and headphones out of the reach of small children.

Do not allow liquid, small particles or other foreign objects to get into the Remote or headphones.

Do not expose the Remote and headphones to liquid, smoke or steam.

Do not expose the Remote or headphones to high temperatures, high humidity or direct sunlight.

Do not place the Remote on the floor or in a place where they may cause someone to trip or stumble.

Permanent hearing loss may occur if headphones are used at high volume. To prevent possible hearing loss, limit the amount of time you use headphones at high volume.

For more information on product safety and troubleshooting, please go to support.roku.com.



Important Tips About Battery Handling

Inserting batteries: Be sure to insert each battery negative (-) side first, pushing it into the coil and then into the compartment. Never insert batteries positive (+) side first.

Replacing batteries: Always replace dead batteries with two brand-new batteries from the same manufacturer. Never use damaged batteries.

Disposal of batteries: Always dispose of batteries following federal guidelines or local ordinances. Do not dispose of used batteries in an open fire.

Warning Signs: If your Remote gets warm/hot during use, discontinue use and contact Roku Customer Support immediately at support.roku.com. There is a risk of explosion if a battery is replaced by an incorrect type.

Voice Search

For Remotes which support voice search, the Remote allows you to use your voice to search for content on certain Players using voice search. When you choose to use voice search, you agree



4100000350-R1

that Roku and/or a third party vendor contracted by Roku have your consent to record, process and store your voice inputs (e.g., a recording and the interpretation of what was said), and use such voice inputs with other information about your Player (e.g., device identifier) to provide services related to voice search to you, to improve the accuracy and quality of the service, and as described in our Privacy Policy. To learn more about voice search, visit the FAQ pages of Roku's website at support.roku.com.

Limited Warranty & Warranty Service Process

Your Remote's applicable warranty is set forth below according to the country in which you reside. **Use of the Remote constitutes your acknowledgment and agreement with the limited warranty set forth below.** If you disagree and you are within the allowable time period for returns under Roku's return policy (if purchased from Roku) or the applicable return policy of the authorized distributor (if purchased from such distributor), you may return the Remote to the place where you obtained it for a refund, subject to the terms of the applicable return policy.

A. US Only

Limited Warranty
For any Remote purchased and delivered to end users in the US, Roku warrants the Remote hardware against defects in materials and workmanship for a period of one (1) year from the date of purchase by the original purchaser (as shown by the date on the applicable sales receipt) if used in accordance with the user documentation provided with the Remote; provided that, this warranty shall be available only to the purchaser who originally purchased the Remote from Roku or from one of its authorized resellers or distributors. If Roku determines the Remote's hardware is defective, Roku will either repair the Remote or replace it with a new or rebuilt unit, at Roku's option. If the applicable warranty period has expired, we will return the Remote to you at your cost and expense. More information about this warranty can be found at support.roku.com.

This warranty is specific to the Remote and does not cover the Player, including but not limited to the Player software, apps, programs, installation, or its set up. Also outside the scope of this Remote warranty are any issues related to the service provided by your Internet service provider including service disruption and changes in service terms, offerings or format. This warranty excludes damages due to acts of God, accident, misuse, abuse, negligence, commercial use, modification of your Remote, or damages caused by other devices, improper operation or maintenance, voltage fluctuations or attempted repair by anyone other than a facility authorized by Roku to service your Remote. This warranty does not cover consumables (such as fuses and batteries). Roku does not assume any responsibility for any data or information stored on any media or hardware of the Remote delivered or sent for repair.

TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, THIS SECTION A SETS FORTH ROKU'S SOLE OBLIGATION AND YOUR EXCLUSIVE REMEDY IN THE EVENT OF ANY BREACH OF THIS WARRANTY; REPAIR OR REPLACEMENT

OF YOUR PLAYER SHALL NOT RESET OR EXTEND THE ORIGINAL WARRANTY PERIOD; AND UPON REPAIR OR REPLACEMENT OF YOUR REMOTE, ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTY WHICH YOU HAVE AGREED TO DISCLAIM FOR THE ORIGINAL REMOTE SHALL ALSO BE DISCLAIMED WITH RESPECT TO THE REPAIRED OR REPLACED REMOTE. THE LIMITATIONS ABOVE ARE SUBJECT TO APPLICABLE LOCAL LAWS AND YOU MAY HAVE ADDITIONAL RIGHTS THAT VARY FROM JURISDICTION TO JURISDICTION.

Warranty Service Process
Warranty service requests for your Remote must be made within the applicable warranty period. You must first obtain a return merchandise authorization ("RMA") number from Roku Customer Support. RMA numbers expire thirty (30) days from issuance. Roku may attempt to troubleshoot the problem prior to issuing a RMA number. Please be prepared to provide additional information upon request. Once a RMA number is obtained, you must ship your Remote, freight prepaid, together with proof of purchase and all accessories, in either the original packaging or packaging affording an equal degree of protection, to the Roku authorized distribution facility identified by Roku Customer Support. Failure to return any accessory could result in delay and/or an invoice to you or credit to Roku for the missing accessory.

Important: When submitting a RMA, please provide the following information with your request: (a) product name and serial number, (b) problem description, (c) software version (see Remote's "settings" menu), (d) date and place of purchase, and (e) return shipping address (P.O. boxes are not accepted). Additional troubleshooting tips and Roku Customer Support is at support.roku.com for Remotes sold in the US.

B.CANADA Only

Limited Warranty
For any Remote purchased and delivered to end users in Canada, Roku warrants the Remote hardware against defects in materials and workmanship for a period of one (1) year from the date of purchase by the original purchaser (as shown by the date on the applicable sales receipt) if used in accordance with the user documentation provided with the Remote, and **PROVIDED THAT THE FOLLOWING LIMITATION IS NOT APPLICABLE TO PURCHASERS WHO ARE RESIDENTS OF QUÉBEC TO WHOM THE CONSUMER PROTECTION ACT (QUÉBEC) APPLIES ("RESIDENTS OF QUÉBEC")**, this warranty shall be available only to the purchaser that originally purchased the Remote from Roku or from one of its authorized resellers or distributors. If Roku determines the Remote's hardware is defective, Roku will either repair the Remote or replace it with a new or rebuilt unit. The following sentence is not applicable to Residents of Québec: If the applicable warranty period has expired, we will return the Remote to you at your cost and expense. More information about this warranty can be found at support.roku.com.

This warranty is specific to the Remote and does not cover the Player, including but not limited to the Player software, apps, programs, installation, or its set up. Also outside the scope of this Remote warranty are any issues

related to the service provided by your Internet service provider including service disruption and changes in service terms, offerings or format. This warranty excludes damages due to acts of God, accident, misuse, abuse, negligence, commercial use, modification of your Remote, or damages caused by other devices, improper operation or maintenance, voltage fluctuations or attempted repair by anyone other than a facility authorized by Roku to service your Remote. This warranty does not cover consumables (such as fuses and batteries). Roku does not assume any responsibility for any data or information stored on any media or hardware of the Remote delivered or sent for repair. This warranty excludes damages due to acts of God, accident, misuse, abuse, negligence, commercial use, modification of your Remote, or damages caused by other devices, improper operation or maintenance, voltage fluctuations or attempted repair by anyone other than a facility authorized by Roku to service your Remote. This warranty does not cover consumables (such as fuses and batteries). Roku does not assume any responsibility for any data or information stored on any media or hardware of the Remote delivered or sent for repair.

PROVIDED THAT THE FOLLOWING LIMITATIONS ARE NOT APPLICABLE TO RESIDENTS OF QUÉBEC, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, THIS SECTION B SETS FORTH ROKU'S SOLE OBLIGATION AND YOUR EXCLUSIVE REMEDY IN THE EVENT OF ANY BREACH OF THIS WARRANTY; REPAIR OR REPLACEMENT OF YOUR REMOTE SHALL NOT RESET OR EXTEND THE ORIGINAL WARRANTY PERIOD; AND UPON REPAIR OR REPLACEMENT OF YOUR REMOTE, ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTY WHICH YOU HAVE AGREED TO DISCLAIM FOR THE ORIGINAL REMOTE SHALL ALSO BE DISCLAIMED WITH RESPECT TO THE REPAIRED OR REPLACED REMOTE. THE LIMITATIONS ABOVE ARE SUBJECT TO APPLICABLE LOCAL LAWS AND YOU MAY HAVE ADDITIONAL RIGHTS THAT VARY FROM JURISDICTION TO JURISDICTION.

Warranty Service Process
Warranty service requests for your Remote must be made within the applicable warranty period. You must first obtain a RMA number from Roku Customer Support. RMA numbers expire thirty (30) days from issuance. Roku may attempt to troubleshoot the problem prior to issuing a RMA number. Please be prepared to provide additional information upon request. Once a RMA number is obtained, you must ship your Remote, freight prepaid, together with proof of purchase and all accessories, in either the original packaging or packaging affording an equal degree of protection, to the Roku authorized distribution facility identified by Roku Customer Support. Failure to return any accessory could result in delay and/or an invoice to you or credit to Roku for the missing accessory.

Important: When submitting a RMA, please provide the following information with your request: (a) product name and serial number, (b) problem description, (c) software version (see Remote's "settings" menu), (d) date and place of purchase, and (e) return shipping address (P.O. boxes are not accepted). Additional troubleshooting tips and Roku Customer Support is at support.roku.com for Remotes sold in Canada.

Additional Legal Notices

A. CANADA ONLY

Industry Canada Statement
This device complies with Industry Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following conditions: 1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

The device for operation in the band 5150-5250 MHz is only for indoor use to reduce the potential for harmful interference to co-channel mobile satellite systems.

This equipment complies with IC RSS-102 radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.

B. US ONLY

Federal Communication Commission Interference Statement
This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one of the following measures:

Reorient or relocate the receiving antenna.

Increase the separation between the equipment and receiver.

Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.

Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC Caution: Any changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate this equipment.

IEEE 802.11b or 802.11g operation of this product in the US is firmware-limited to channels 1 through 11. Wireless Radio Use: This device is restricted to indoor use when operating in the 5.15 to 5.25 GHz frequency band.

IMPORTANT NOTE:

FCC Radiation Exposure Statement:
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter. The availability of some specific channels and/or operational frequency bands are country dependent and are firmware programmed at the factory to match

the intended destination. The firmware setting is not accessible by the end user.

support.roku.com

Télécommande Roku® Information importante sur le produit

États-Unis et Canada
(version française)

Introduction

Le dispositif de commande pour lecteur Roku qui accompagne le présent document Information importante sur le produit (« dispositif de commande à distance ») vous permet de commander votre lecteur de diffusion en continu Roku compatible (« lecteur »). Il vous suffit de créer un compte Roku, d'activer votre lecteur et d'apparier votre dispositif de commande à distance avec le lecteur, comme expliqué dans le guide de démarrage rapide fourni avec votre lecteur.

Mesures de sécurité / Utilisation et manipulation

Pour vous assurer du fonctionnement sécurisé et convivial du dispositif de commande à distance, veuillez suivre les instructions suivantes :

Respecter les avertissements, les précautions et les instructions.

Ne pas faire de mouvement ou de geste vigoureux ou brusque avec le dispositif de commande à distance.

Conserver le dispositif de commande à distance et les écouteurs hors de portée des jeunes enfants.

Éviter que des liquides, des petites particules ou d'autres corps étrangers entrent dans le dispositif de commande à distance ou les écouteurs.

Ne pas exposer le dispositif de commande à distance et les écouteurs au liquide, à la fumée ou à la vapeur.

Ne pas exposer le dispositif de commande à distance ou les écouteurs à des températures élevées, à une forte humidité ou à l'ensoleillement direct.

Ne pas placer le dispositif de commande à distance au sol ou dans un endroit où il pourrait faire en sorte qu'une personne trébuche.

Vous pouvez subir une perte d'audition irréversible si vous utilisez des écouteurs à un volume élevé. Pour prévenir une perte éventuelle d'audition, limitez la durée d'utilisation des écouteurs à un volume élevé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la sécurité du produit et le dépannage, veuillez consulter le site Web suivant : support.roku.com.



Astuces importantes concernant la manipulation des piles

Insertion des piles : s'assurer de placer chaque pile du côté négatif (-) en premier, en la poussant contre le ressort et ensuite dans le compartiment.

Ne jamais placer une pile du côté positif (+) en premier.

Remplacement des piles : toujours remplacer les piles à plat par deux nouvelles piles du même fabricant. Ne jamais utiliser de piles endommagées.

Mise au rebut des piles : toujours mettre les piles au rebut conformément aux directives fédérales ou aux ordonnances locales. Ne pas jeter les piles usées dans un feu en plein air.

Signes d'avertissement : si le dispositif de commande à distance chauffe en cours d'utilisation, cesser de l'utiliser et contacter immédiatement le Service à la clientèle de Roku à l'adresse suivante : support.roku.com. Il existe un risque d'explosion si une pile est remplacée par le mauvais type de pile.

Recherche vocale

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les lecteurs et les régions qui prennent en charge la recherche vocale, veuillez consulter l'Accord de licence de l'utilisateur final et la Politique de confidentialité disponibles sur www.roku.com/legal.

Garantie limitée et procédure de réclamation aux termes de la garantie

La garantie applicable de votre dispositif de commande à distance est définie ci-dessous, en fonction du pays dans lequel vous résidez. **Si vous utilisez le dispositif de commande à distance, cela signifie que vous reconnaissez et acceptez la garantie limitée définie ci-dessous.** Si vous n'approuvez pas les modalités de la licence et de la garantie et que la période de retour prévue dans la politique sur les retours de Roku (si l'achat a été effectué auprès de Roku) ou dans la politique sur les retours applicable du distributeur autorisé (si l'achat a été effectué auprès d'un tel distributeur) n'est pas expirée, vous pouvez retourner le dispositif de commande à distance à l'endroit où vous l'avez acheté en vue d'obtenir un remboursement, sous réserve des modalités de la politique sur les retours applicable.

A. États-Unis seulement

Garantie limitée

En ce qui concerne tout dispositif de commande à distance acheté et livré aux utilisateurs finaux aux États-Unis, Roku garantit que le matériel du dispositif de commande à distance est exempt de vices de matériaux ou de fabrication pendant une période d'un (1) an à compter de la date de l'achat par l'acheteur initial (en fonction de la date indiquée sur le reçu de vente applicable) si le dispositif de commande à distance est utilisé conformément à la documentation à l'intention de l'utilisateur fournie avec le dispositif de commande à distance; à la condition que la présente garantie ne soit offerte qu'à l'acheteur qui a initialement acheté le dispositif de commande à distance auprès de Roku ou de l'un de ses revendeurs ou distributeurs autorisés. Si Roku juge que le matériel du dispositif de commande à distance est défectueux, Roku peut le réparer ou le remplacer par une nouvelle unité ou par une unité remise à neuf, à son gré. Si la période de garantie applicable est expirée, nous vous retournerons le dispositif de commande à distance à vos frais. De plus amples renseignements sur la garantie figurent à l'adresse support.roku.com.

Cette garantie est spécifique au dispositif de commande à distance et ne couvre pas le